
INSTRUCTIONS

MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes:

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
4. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
5. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
6. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
7. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
8. Consulter le Code du bâtiment et vérifier les méthodes de câblage et d'installation conformes.
9. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS!**

INSTALLATION MURALE:

1. Enlever les vis Torx (1) pour dégager le couvercle transparent. Quatre joints toriques (2) sont insérés dans les trous de vis du couvercle. Dégager le pochoir (3) noir du couvercle de la face transparente. Retirer le chevron amovible requis du pochoir. Retirer la doublure du ruban collant à l'arrière du pochoir (3), puis positionner avec soin la fibre de couleur sur le pochoir et la coller en place.
2. Enlever la plaque de montage arrière (27), les débouchures appropriées de la plaque arrière (27). Installer le joint d'étanchéité (26) et traversée (32). Acheminer les fils de sortie à travers la plaque arrière puis fixer celle-ci et le boîtier au mur. Effectuer le raccordement conformément au schéma de câblage fourni. Connecter la batterie. **MISE EN GARDE ! Omettre d'isoler un fil non utilisé peut entraîner un risque de choc électrique, une condition non sécuritaire et une défaillance de l'équipement.**
3. Replacer la plaque de montage à l'intérieur (24), la plaque frontale, le couvercle transparent, les vis Torx et les joints toriques.
4. Mettre sous tension.

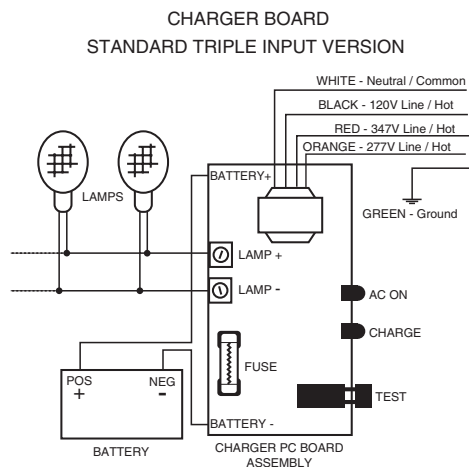
INSTALLATION POUR MONTAGE PLAFONNIER/EN EXTRÉMITÉ

1. Enlever les vis Torx (1) pour dégager le couvercle transparent. Quatre joints toriques (2) sont insérés dans les trous de vis du couvercle. Dégager le pochoir (3) noir du couvercle de la face transparente. (3) Retirer le chevron amovible requis du pochoir. Retirer la doublure du ruban collant à l'arrière du pochoir (3), puis positionner avec soin la fibre de couleur sur le pochoir et la coller en place.
2. Enlever la plaque de montage interne (24).
3. Pour installer le nécessaire du pavillon de recouvrement (29), utiliser les 3 débouchures sur le dessus (pour le montage plafonnier) ou les 3 débouchures sur le côté (pour le montage en extrémité). Mettre en place le joint d'étanchéité du pavillon (28) sur le pavillon de recouvrement (29). Installer les vis d'assemblage (19) et les rondelles. Fixer les écrous du pavillon et serrer. Installer la traversée étanche aux liquides (32). Installer la base de montage du pavillon (31) sur la boîte octogonale (10) (non fournie). Effectuer le raccordement conformément au schéma de câblage fourni. **MISE EN GARDE ! Omettre d'isoler un fil non utilisé peut entraîner un risque de choc électrique, une condition non sécuritaire et une défaillance de l'équipement.** La base de montage peut être orientée à l'angle de montage voulu. Installer le pavillon (29) sur la base de montage (31) à l'aide des vis (13) fournies. Acheminer les fils de sortie par la traversée et bien serrer pour compléter l'étanchéité aux liquides.
4. Connecter la batterie.
5. Replacer le couvercle, les vis Torx et les joints toriques.
6. Mettre sous tension.

ENTRETIEN

L'équipement doit être soumis à un test une fois l'an conformément aux exigences du Code. L'équipement doit être réparé s'il ne fonctionne pas comme prévu durant toute la durée du test. Un registre consigné doit être tenu sur les résultats des tests et toutes les réparations. BeLuce Canada Inc. recommande fortement la conformité à toutes les exigences du Code.

NOTE: L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée de l'équipement et annulera toute garantie.



Liste des pièces

1. Vis Torx inviolable 8-32 x 1
2. "Joint torique 1/16 large x 5/32 dia. int. 9/32 dia. ext.
3. Pochoir
4. Fibre rouge
5. Joint d'étanchéité du cadre
6. Porte DEL
7. Lumière DEL
8. Écrous à souder
9. Carte DEL
10. Non fournie
11. Base
12. Vis Torx inviolable 8-32 x 1/2 po
13. Vis à tête Phillips ovale 8-32 x 1/2 po
14. Bouton Test
15. Porte MR16
16. Lampes MR16
17. Couvercle
18. Douille
19. Vis d'assemblage
20. Lentille du combo FTZ
21. Batterie
22. Couvercle de l'interrupteur
23. Cadre FTZ
24. Plaque de montage interne
25. Circuit imprimé
26. Joint d'étanchéité de plaque arrière
27. Plaque arrière de FTZ
28. Joint d'étanchéité pour pavillon/cadre
29. Pavillon de recouvrement pour sortie
30. Joint d'étanchéité pour pavillon
31. Base de montage pour le pavillon de recouvrement
32. Traversée
33. Lentille

Figure 1

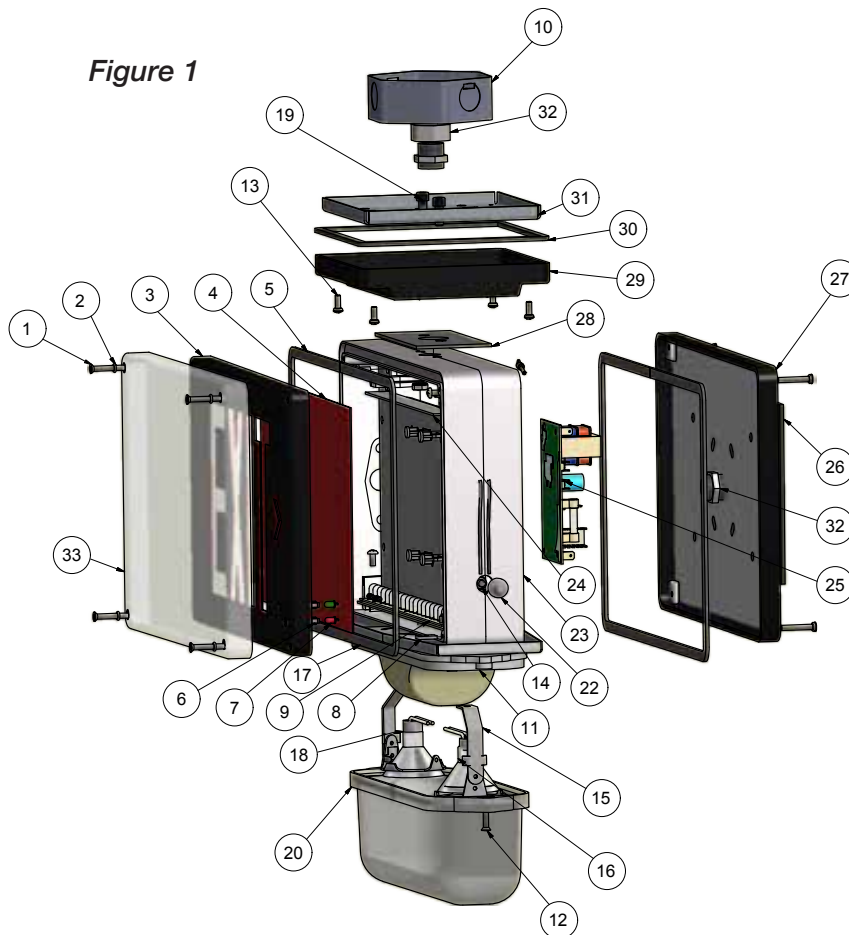


Figure 2

